**Fiche UE du département Biologie-Ecologie**

L1 L2 L3 M1 x M2

Intitulé : Cogithon

Responsable(s) : Julie Deter et Arnaud Martin

Coordonnées du/des responsable(s) (tel/mail) : julie.deter@umontpellier.fr ; 06 70 10 54 94

arnaud.martin@umontpellier.fr ; tel : 0778842202

Nombre ECTS : 4 Effectif min : 25 Effectif max : 85 (72 min)

*Rappel : 1 ECTS = 25 à 30 h de travail pour l’étudiant*

Nombre d’heures

CM : 6 TP : TD : Terrain : 24 SPS :

ouvert à toute la mention GE en M2 (sauf le parcours GeIBioTe) en FI et APP et au master Energie.

A l’exception du parcours Aquadura pour qui cette UE se déroule sur le semestre, le Cogithon se déroule sous un format de séminaire de 6 jours. Le séminaire démarre par une partie théorique (la première journée) puis se déroule ensuite sous forme d’atelier dans lesquels les étudiants sont organisés en équipes projets. Les équipes sont mises en concurrence pour présenter un projet dans le cadre d’un appel d’offre qui change chaque année et qui est élaboré en partenariat avec des acteurs du territoire. L’appel d’offres est basé sur le travail du parcours Aquadura et leur restitution du mois de novembre.

Noms des intervenants pressentis pour la partie théorique :

Julie Deter (structuration de la recherche, partenariat public/privé, transfert de technologies) : 1h CM

Christelle Siddi (stratégie de développement et outils pour innover) : 2h CM

Stéphane Taliana (Propriété intellectuelle) : 1 h CM

Amélie Genge (Développement durable et économie circulaire) : 2h CM

Noms des intervenants pressentis pour la partie ateliers : Julie Deter, Olivier Thaler, Arnaud Martin et Roland Thaler et d’autres personnes ressources sollicitées en fonction des spécificités de l’appel d’offre.

Le séminaire se déroule chaque année en janvier sur une semaine du dimanche (installation dans les hébergements, accueil par l’équipe pédagogique, introduction du séminaire et jeux brise-glace) au vendredi ou samedi. Le séminaire suit ensuite une série de séquences jusqu’à la présentation des projets proposés par les équipes en concurrence le vendredi après-midi, en réponse à l’appel à projets. Retour sur le campus vendredi soir ou samedi matin.

Description de l’UE

L’innovation est l’aboutissement même de la recherche scientifique mais c’est aussi la condition de survie et/ou de développement de la plupart des entreprises et associations, et par là de toutes organisations humaines. L’innovation est également un levier très important pour le développement économique des territoires où elle souvent couplée à l’économie circulaire ou de l’économie de l’insertion.

Être capable de participer à la conception et à la réalisation de projets innovants, en trouver les moyens financier et partenariaux, sont des compétences de plus en plus recherchées chez tous les salariés, quel que soit son statut et rôle dans son organisation (en somme, de l’ouvrier au PDG en passant par les techniciens, les ingénieurs et même … les chercheurs !). Il s’agit autant d’inculquer une culture professionnelle de l’innovation que d’en enseigner les principes méthodologiques et techniques de base. Cet enseignement à vocation éducative est basé sur une pédagogie par projet et utilise comme outil le mode de travail en séminaire (7j7 et h24) dans un lieu clos, coupé du monde pour mieux se concentrer. Le principe pédagogique est de réunir plusieurs compétences (dans notre cas celles de 4 parcours de formation du master GE et de 2 parcours du master Energie) en un même espace de lieu et de temps pour travailler en groupe sur une problématique environnementale et locale. Des temps de conférences, rencontres, visites, réflexion et travail s’alterneront pour permettre aux étudiants de rendre en fin de semaine une réponse écrite et une présentation orale. Les meilleurs projets seront présentés oralement devant un jury de professionnels et seront défendus par les étudiants.

Compétences visées par l’UE :

- Conduite de projet ;

- Répondre à un appel à projets en respectant un cahier des charges ;

- Présenter oralement un projet et le défendre ;

- Travailler en groupe ;

- Identifier les différentes structures de recherche en France et connaitre leurs grandes lignes de fonctionnement (liens de dépendance, financement, acteurs) ;

- Connaître les différents moyens de valorisation de la recherche ;

- Propriété intellectuelle ;

- Identifier et reconnaitre les différentes structures d'accompagnement de l'innovation, de l’insertion et de l’économie circulaire ;

- Identifier parmi ses compétences et idées celles qui pourraient s'avérer innovantes et/ou servir à la création d'activités et le formaliser ;

- Proposer en un temps court un projet innovant réaliste pour une structure identifiée avec proposition de partenariats et financements ;

- Être sensibilisé à l’innovation et à la création d’entreprises innovantes ;

Prérequis (compétences et/ou UE) :

- avoir suivi l’UE « gestion de projets » ;

- avoir au moins une expérience du travail en équipe ;

- maitriser les outils informatiques et internet (certificat C2i conseillé) ;

- être capable de rechercher et analyser des documents pour rédiger une synthèse bibliographique ;

-être capable de présenter des résultats sous forme écrite en suivant des consignes (rapport structuré, clair, critique avec références bibliographiques) et orale (communication structurée, claire, compréhensible à l'aide d'un diaporama ou poster) ;

- connaitre le fonctionnement (les principes) d'une collectivité territoriale.

Modalité des contrôles de connaissances :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| épreuve | coefficient | Nb heures | Nb Sessions | Organisation (FDS ou local) |
| Ecrit |  |  |  |  |
| Contrôle Continu | 100 % |  | 1 | Local |
| TP |  |  |  |  |
| Oral |  |  |  |  |

Informations additionnelles :

Cette UE est intense en charge de travail. Elle nécessite des capacités de collaboration, une bonne capacité de travail et d’endurance, de l’initiative et de la créativité.

Les étudiants doivent prendre connaissance de documents en amont du démarrage de l’unité d’enseignement (outils/méthode pour innover, structuration de la recherche)

Cadre réservé à l’administration :

Code UE :